

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

O R D R E D U J O U R

du

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Lundi 18 mars 2019 à 14h30

au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
72 rue Regnault – Paris 13<sup>e</sup>  
Salle 050

Secrétariat général

Direction générale  
des ressources  
humaines

Secrétariat permanent  
des comités techniques  
ministériels

n° 0034

Affaire suivie par  
Coraline BERTHE

Téléphone  
01 55 55 47 89

Fax  
01 55 55 47 99

Méi.  
Coraline.berthe  
@education.gouv.fr

72 rue Regnault  
75243 Paris cedex 13

1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance

2 → **Projets de texte** :

- Arrêté portant fixation des plafonds de prise en charge du compte personnel de formation pour les agents publics du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

3 → **Questions diverses**

Ces questions diverses pourront être abordés sous réserve que la demande soit faite par une organisation syndicale au moins huit jours avant la séance du comité technique.

~~Le directeur général des ressources humaines~~



Edouard GEFFRAY